

## fiche info patient

FICHE REMISE LE

...../...../.....

PAR DR

.....

FICHE CRÉÉE EN 2025

DERNIÈRE MISE À JOUR :  
MARS 2025

# INJECTION INTRA- CAVERNEUSE D'ALPROSTADIL

Madame, Monsieur,

Cette fiche, rédigée par l'Association Française d'Urologie est un document destiné à vous aider à mieux comprendre les informations qui vous ont été expliquées par votre urologue à propos de votre maladie et des choix thérapeutiques que vous avez faits ensemble.

En aucune manière ce document ne peut remplacer la relation que vous avez avec votre urologue. Il est indispensable en cas d'incompréhension ou de question supplémentaire que vous le renvoyez pour avoir des éclaircissements.

Vous sont exposés ici les raisons de l'acte qui va être réalisé, son déroulement et les suites habituelles, les bénéfices et les risques connus même les complications rares.

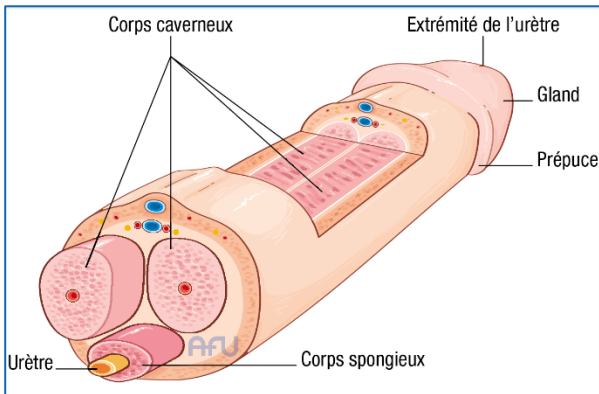
Prenez le temps de lire ce document éventuellement avec vos proches ou votre médecin traitant, renvoyez votre urologue si nécessaire. Ne vous faites pas opérer s'il persiste des doutes ou des interrogations.

**POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE :**  
[WWW.UROFRANCE.ORG/ESPACE-GRAND-PUBLIC/](http://WWW.UROFRANCE.ORG/ESPACE-GRAND-PUBLIC/)

**Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.**

## RAPPEL ANATOMIQUE

Les corps caverneux sont des structures érectiles qui se remplissent de sang pendant l'érection. Ils se situent de part et d'autre du pénis, sous la peau, et sont entourés d'une enveloppe fibreuse : l'albuginée.



## QU'EST-CE QUE L'INJECTION INTRA-CAVERNEUSE ?

Les injections intra-caverneuses sont une méthode d'auto-injection dans le pénis pour traiter la dysfonction érectile en provoquant une érection par afflux sanguin local.

## POURQUOI RÉALISER DES INJECTIONS INTRA-CAVERNEUSES ?

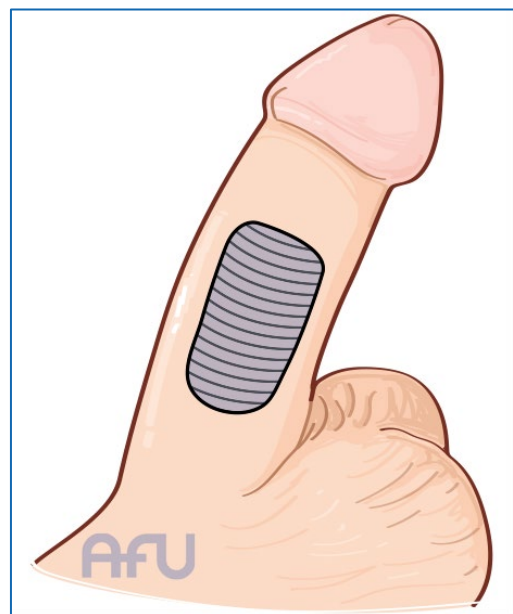
- Elles sont prescrites pour traiter la dysfonction érectile.
- En France, le seul produit disponible en injection intra-caverneuse pour le traitement de la dysfonction érectile est l'Alprostadil.
- Il peut être proposé comme alternative de

première intention aux traitements oraux ou comme traitement de deuxième intention de la dysfonction érectile en cas d'échec de ces derniers.

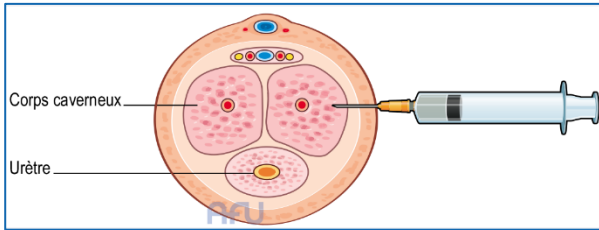
- Il permet l'apparition d'une érection en 5 à 15 minutes qui doit durer le temps d'un rapport sexuel.

## TECHNIQUE D'INJECTION

- La première injection doit impérativement être réalisée sous contrôle médical.
- Sur peau propre.
- Injecter sur la face latérale de la verge, la seringue orientée à 90°.
- Enfoncer l'aiguille jusqu'à la garde.
- Il n'est pas nécessaire d'injecter des deux côtés à chaque fois mais de changer le côté d'une injection à l'autre.
- Ne pas injecter sur le dessus, le dessous ni le gland. Essayer de ne pas injecter dans les veines visibles sous la peau pour éviter une ecchymose.



*Zone bleue = zone d'injection*



## GESTION DE LA DOSE

Il faut réaliser la première injection à la dose minimale de 2,5 µg.

Il faut augmenter la dose progressivement, d'un rapport sexuel à l'autre, jusqu'à la dose minimale efficace pour un rapport sexuel satisfaisant.

Il faut respecter un délai minimum de 24h entre deux injections.

## CONSERVATION DU PRODUIT

Le produit se conserve à température ambiante inférieure à 25°C, à l'abri de la lumière et ne nécessite pas d'être conservé au frigo.

Une fois le produit reconstitué, il doit être utilisé immédiatement et si la totalité de la solution n'est pas injectée, le reste doit être jeté et ne peut pas être conservé pour la prochaine injection.

## LES INJECTIONS SONT-ELLES DOULOUREUSES ?

**L'injection en elle-même n'est généralement pas douloureuse.**

L'érection résultant de l'injection peut être ressentie comme désagréable ou douloureuse lors des premières injections, cette sensation s'estompe ensuite la plupart du temps.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

- Un hématome ou une ecchymose au point d'injection peuvent survenir mais ceux-ci sont généralement sans gravité.
- Une courbure de verge peut apparaître au cours du temps si les injections sont réalisées toujours au même endroit, il convient donc de varier les points d'injections et le côté de l'injection.
- L'effet secondaire le plus grave mais aussi le plus rare est le priapisme (<2%)

## QUE FAIRE EN CAS DE PRIAPISME INDUIT PAR L'INJECTION ?

En cas d'érection prolongée malgré le rapport sexuel terminé :

- **Si érection < 3h** : refroidir le pénis (mettre de la glace, prendre une douche froide), fournir un effort physique (monter des escaliers, faire du sport) ou essayer d'avoir un autre orgasme
- **Si érection > 3h** : consulter en urgence votre urologue si possible ou les urgences sans plus attendre.

## QUE FAIRE EN CAS D'APPRÉHENSION DE LA PIQURE ?

- Commander un stylo injecteur.
- Utiliser un patch anesthésiant à coller 1h avant l'injection.
- Demander à un proche de réaliser l'injection.

- Faire réaliser l'injection par une infirmière au domicile ou en cabinet.

**Il est rappelé que toute intervention chirurgicale comporte un certain nombre de risques y compris vitaux,**

tenant à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles. Certaines de ces complications sont de survenue exceptionnelle (plaies des vaisseaux, des nerfs et de l'appareil digestif) et peuvent parfois ne pas être guérissables. Au cours de cette intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux initialement prévus, voire une interruption du protocole prévu.

Toute chirurgie nécessite une mise au repos et une diminution des activités physiques. Il est indispensable de vous mettre au repos et de ne reprendre vos activités qu'après accord de votre chirurgien.



**EN CAS D'URGENCE,**  
votre urologue vous donnera la conduite à tenir.

En cas de difficulté à le joindre,

**faites le 15.**

**Fumer augmente le risque de complications chirurgicales de toute chirurgie,**

en particulier risque infectieux (X3) et difficulté de cicatrisation (X5). Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention diminue significativement ces risques. De même, Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la période de convalescence.

Si vous fumez,



**parlez-en à votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste**



**ou appelez la ligne Tabac-Info-Service au 3989**



**ou par internet : [tabac-info-Service.fr](http://tabac-info-Service.fr)**

pour vous aider à arrêter.

# Consentement éclairé

## DOCUMENT DE CONSENTEMENT AUX SOINS

Dans le respect du code de santé public (Article R.4127-36), je, soussigné (e) Monsieur, Madame, ..... reconnaît avoir été informé (e) par le Dr ..... en date du ...../...../....., à propos de l'intervention qu'il me propose : **injection intra-caverneuse d'Alprostadil**.

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Dr ..... qui a répondu à toutes mes interrogations et qui m'a rappelé que je pouvais jusqu'au dernier moment annuler l'intervention.

**Ce document est important. Il est indispensable de le communiquer avant l'intervention. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.**

Fait à .....

Le ...../...../.....

En 2 exemplaires,

Signature

Cette fiche a été rédigée par l'Association Française d'Urologie pour vous accompagner. Elle ne doit pas être modifiée. Vous pouvez retrouver le document original et des documents d'information plus exhaustifs sur le site [www.urofrance.org/espace-grand-public/](http://www.urofrance.org/espace-grand-public/)

L'Association Française d'Urologie ne peut être tenue responsable en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents sans son accord.

# Personne de confiance

Madame, Monsieur,

En application de la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du consentement éclairé qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'associer un proche aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour. C'est une assurance, pour vous, qu'un proche soit toujours associé au projet de soin qui vous sera proposé.

Elle participera aux prises de décisions de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

**Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.**

**JE NE SOUHAITE PAS DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE**

À .....

Le ...../...../.....

Signature

**JE SOUHAITE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE**

Cette personne est :

Nom : ..... Prénom : .....

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin...) : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Adresse : .....

*J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation. Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.*

Date de confiance :

...../...../.....

Signature

Signature de la personne